

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

DEPARTEMENT DU GERS
COMMUNE DE PAVIE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DANS SA SÉANCE DU MARDI 13 AVRIL 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice :	19
Présents :	13
Procurations :	5
Votants :	18
Date de convocation :	08/04/2021

PRÉSENTS : Mesdames, Messieurs, Oriane ALMEIDA, Jean-Marc AUTIÉ, Jean-Michel BLAY, Isabelle BRUNEL, Claudine CARAYOL, Martine DAREUX, Alexandre DENEITS, Jacques FAUBEC, Jacques GABRIEL, Jean-Marc REGNAUT, Alexandra SAGOT, Philippe SENTEX, Marie-Christine VERDIER.

PROCURATION : Géraldine DUTREY donne procuration à Alexandre DENEITS, Brigitte BAJON-LALANNE à Jacques FAUBEC, Radouane KHABBAL à Alexandra SAGOT, Ludovic SICARD à Jean-Michel BLAY, Charlotte TORNE à Jean-Marc AUTIÉ.

ABSENT : Eric ZAMPIERI

SECRETAIRE : Claudine CARAYOL.

1 - Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 25 mars 2021.

*Mise aux voix : **Approuvé à l'unanimité***

2 - Décisions du Maire (information des décisions prises en vertu des délégations données au Maire par le Conseil municipal) :

Décision n° 2021_015 : Acceptation d'un don de 322,45 € (remboursement dommages intrusion salle polyvalente en juillet 2020, suite à la proposition du Procureur contre l'abandon des poursuites).

Décision n° 2021_016 : Mission Ordonnancement Pilotage Coordination (OPC) à l'Atelier AIROLDI pour les travaux de réhabilitations du n° 32 rue d'Etigny – Montant de 5 400 € H.T, soit 6 480,00 € TTC.

Décision n° 2021_017 : Vente de matériel déclassé (économiquement irréparable) : vente du Fourgon tôlé Volkswagen Crafter- Montant 1 500 €.

3 – Finances (rapporteur : C. CARAYOL)

■ Comptes de gestion 2020 :

Les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes, présentés par la comptable de la collectivité, retracent l'ensemble des opérations réalisées au cours de l'exercice. Les écritures qu'ils contiennent sont strictement identiques à celles des comptes administratifs 2020 des différents budgets de la commune.

*Mise aux voix : **Approuvé à l'unanimité***

■ Comptes administratifs 2020 :

ZAC de Fleurian

Arrivée A. DENEITS 20 h 22

Deux lots ont été vendus pour 111 607.50 € ramenant le déficit de l'exercice à 77 350.41 €

Compte rendu CM 13/04/2021 – PAVIE

L'annuité d'emprunt de 46 498.68 € est remboursée par le budget principal.

Lotissement Belvédère :

Trois emprunts ont été contractés pour 1 000 000 € afin de financer les travaux d'aménagement du lotissement à hauteur de 690 036.01€, les intérêts d'emprunts pour 2208, 10 € et la couverture du déficit antérieur pour 192 526,70€. L'exercice dégage un excédent de 112 905.10 €

Budget Principal :

- Section de Fonctionnement :

COMPTES ADMINISTRATIF 2020 SECTION FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	PREVISIONS	REALISATIONS	RECETTES	PREVISIONS	REALISATIONS
CHARGES A CARACTERE GL	545 849.94	504 777.29	ATTENUATION DE CHARGES	26 969.00	37 931.29
CHARGES DE PERSONNEL	977 440.00	977 306.48	PRODUITS des SERVICES	155 500.00	145 543.40
CHARGES GESTION COURANTE	144 258.00	120 518.80	IMPOTS ET TAXES	1 216 061.00	1 234 241.92
ATTENUATION DE PRODUITS	22 501.00	22 500.22	DOTATIONS ET PARTICIPAT°	387 837.00	384 697.88
CHARGES FINANCIERES	52 100.00	52 036.52	AUTRES PRODUITS de GEST°	18 000.00	22 247.55
CHARGES EXCEPTIONNELLES	101 500.00	29 473.86	PRODUITS FINANCIERS	1 052.00	1 108.07
DEPENSES IMPREVUES	94 900.00		PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 900.00	7 296.75
TOTAL DEPENSES REELLES	1 938 548.94	1 706 613.17	TOTAL RECETTES REELLES	1 809 319.00	1 833 066.86
DOTATION AMORTISSEMENTS	13 050.00	13 048.62	TRAVAUX EN REGIE	10 000.00	4 024.58
OPERATIONS de CESSION		12 445.62	OPERATIONS de CESSION		8 945.62
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	13 050.00	25 494.24	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	10 000.00	12 970.20
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT				355 279.94	
VIREMENT A SECTION INVEST	223 000.00				
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONT	2 174 598.94	1 732 107.41	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNT	2 174 598.94	1 846 037.06
			EXCEDENT de FONCTIONT	0.00	113 929.65

L'exercice 2020 est fortement impacté par la crise sanitaire.

Les dépenses réelles de fonctionnement ont progressé de 5.53 % par rapport à 2019 alors que parallèlement les recettes réelles ont chuté de 3.23 %.

L'année 2020 enregistre une hausse des charges à caractère général et de personnel. Dans le même temps les fournitures d'entretien, de location de véhicules ont augmenté pour respecter les consignes d'hygiène et de distanciation des agents. Les subventions aux associations ont été maintenues à leur niveau de 2019.

Parallèlement, les recettes ont diminué significativement, comme les redevances de cantine scolaire (- 35 000 €). De plus, un soutien aux entreprises et commerces touchés par la crise a été décidé sous forme de remise de loyers et d'exonération de la taxe sur la publicité extérieure (-25 000 €).

Du fait de l'effet conjugué de la hausse des dépenses et de la baisse des recettes l'excédent dégagé sur l'exercice est en net recul par rapport aux exercices précédents.

Arrivée A. SAGOT et O. ALMEIDA

Cette situation tendue en fonctionnement nécessitera une rigueur de gestion encore plus accrue en 2021. La hausse des tickets de cantine est à l'étude le tarif n'ayant pas bougé depuis 2016. Le niveau de l'épargne nette conduira à une pause dans les investissements sur le prochain exercice.

**COMPTE
ADMINISTRATIF
TIF
INVESTISSEMENT
ENT 2020**

DEPENSES							
INVESTISSEMENTS	BP	REALISATION	RAR	FINANCEMENTS	BP	REALISATION	RAR
DEFICIT TOTAL	390 820.90	390 820.90					
DEFICIT INV 2019	388 815.27	388 815.27					
DEFICIT INV 2019 assainissement	2 005.63	2 005.63					
Remboursements Empts	558 499.00	557 910.74	-	Empts Court terme	600 000	600 000.00	-
Annuité d'Empts	112 000.00	111 412.06		Empt CT- TVA	200 000	200 000	
Rembours Prêts Zac Fleurian	46 499.00	46 498.68		EMPTS CT SUBV PROJETS	400 000	400 000	
Remb Prêts Court terme	400 000.00	400 000.00		Fonds Propres	1 096 174.87	877 715.98	-
BATIMENTS/ MATERIELS/LOGICIELS	1 113 826.00	807 120.29	208 650.00				
Logiciels divers	4 439.00	2 438.40	2 000				
Logiciel cantine			-	FCTVA	265 000	267 149	
Ordinateur médiathèque S technique	2 000.00		2 000				
Logiciel cimetière	2 439.00	2 438.40		Taxes d'aménagement	28 000.00	30 391.38	
Div Travaux et matériels	93 170.00	39 807.55	36 400	EXCT Fonct 2019 capitalisé	572 354.87	572 354.87	
Révision PLU- Avenants	7 255.00	2 778.58	4 400	Remb Empt V de Gers	7 820.00	7 820.73	
Chauffe-eau Salle Poly (fonct)				Virement du Fonctionnement	223 000		
Matériel Défense Incendie	5 000.00		3 500				
Buts amovibles foot	11 724.00	11 724.00		Subv Diverses	18 000.00		-
Divers Matériels ST: matériel	6 500.00	3 765.78					
Abris stands pliants							
Atelier isolation bac à graisse	1 500.00	1 448.59					
Porte wc pmr vestiaire stade	1 100.00		1 000				
Divers Matériels	6 000.00						
S poly : friteuse, plats,	9 900.00	9 217.40					
100chaises, 30 tables							
Etude rénov S Poly	12 000.00	306.00	6 000	Subv Fédération foot			
Equipt panneaux basket fauteuil	1 700.00	1 634.40		subv Fédération basket			
Bornes Place Montaigne	2 991.00	2 990.40					
Matériel roulant							
(PeugeotBoxer+ broyeur)	27 500.00	5 942.40	21 500	Vente kraft broyeur Terrain ZA	18 000.00		
CLSH-Ecole- Cantine	27 733.00	26 999.09	-	CLSH-Ecole- Cantine	5 373.00	5 373.26	-
Cantine : Portes coupe-feu	8 000.00	6 963.83					
Bancs E maternelle		894.00					
Ecoles Etude Energétique Thermique	6 000.00	4 600.00		Participat° V de G 33%	5 373.00	5 373.26	
equipt : armoires chaudes et froides	12 601.00	9 601.85					-

cantine : 4 tables adaptables Nell entrée CLSH (trx complémentaires)	1 132.00	4 939.41					
<u>01 Salle de Spectacles</u>	<u>345 352.00</u>	<u>330 256.66</u>	<u>12 000</u>	<u>01 Salle de Spectacles</u>	<u>411 843.00</u>	<u>359 402.86</u>	<u>51 580</u>
Salle de Spectacle + annonces	311 330.00	267 632.82		DETR	189 490.00	188 958.10	
Equipements scénographiques + étagères	29 265.00	25 466.28		FNADT	100 773.00	100 444.76	
Plonge salle traiteur	4 757.00	4 757.56		Subvt Région	100 000.00	70 000.00	30 000
Avance gradins		32 400.00		CD Ctt de Developpt	21 580.00		21 580
DEPENSES							
INVESTISSEMTS	BP	REALISATION	RAR	INVESTISSEMTS	BP	REALISATION	RAR
<u>02 Rénovation Mairie</u>	<u>143 300.00</u>	<u>136 376.88</u>	<u>5 100</u>	<u>02 Rénovation Mairie</u>	<u>92 226.00</u>	<u>92 226.00</u>	-
MO + Réaménagement isolation	98 638.00	95 798.39		DETR	49 000.00	49 000.00	
Mobilier	29 430.00	21 945.18					
Mat bureau informatique + vitrines affichage	15 232.00	18 633.31	-	Subv Région	43 226.00	43 226.00	
<u>Redynamisation Bourg</u>	<u>432 673.00</u>	<u>253 182.55</u>	<u>107 350</u>	<u>Redynamisation Bourg</u>	<u>433 626.00</u>	<u>251 465.90</u>	<u>179 660</u>
Annonces	-	864.00		DETR solde	171 153.00	51 465.90	119 687
Réfection 32 et abords	432 673.00	238 519.63		Subv Région	59 973.00		59 973
Porches MC		13 798.92		Vente pièce 30 rue d'Etigny	2 500.00		
<u>Réqualificat° Place de la Mairie</u>	-	<u>1 620.00</u>	-	Empt	200 000.00	200 000.00	
Etude faisabilité		1 620.00		<u>Réqualificat° Place de la Mairie</u>		-	-
Autocom wc + Perron Mairie+ parkings				PETR + REGION			
<u>Aménagt Square + contref Eglise</u>	<u>67 159.00</u>	<u>16 439.16</u>	<u>45 800</u>	<u>Aménagt Square + contref Eglise</u>	<u>20 786.00</u>	<u>6 235.84</u>	<u>14 550</u>
Contreforts Eglise	62 359.00	15 395.16	41 000	DETR	20 786.00	6 235.84	14 550
aménagemt square		1 044.00		Région			
Espace Public: 15 corbeilles	4 800.00		4 800				
VOIRIE - PLANTATIONS - PLUVIAL	1 066 691.00	892 955.32	167 524	VOIRIE	569 003.00	373 737.35	190 587.00
<u>Réserve Foncière:</u>	<u>44 135.00</u>	<u>48.00</u>	<u>44 000</u>	<u>Entrée Nord</u>	<u>522 893.00</u>	<u>332 741.52</u>	<u>190 587.00</u>
<u>Entrée Nord</u>	<u>809 775.00</u>	<u>676 399.99</u>	<u>123 524</u>	DETR 2018 - 2020	196 096.00	120 207.52	76 324.00
Travaux	728 951.00	676 399.99	42 700	Subv Région	114 263.00		114 263.00
Travaux Complémentaires	80 824.00		80 824	Amendes de police	12 534.00	12 534.00	
				Empts	200 000.00	200 000.00	
<u>Autres Voiries</u>	<u>212 781.00</u>	<u>216 507.33</u>	-	<u>Autres Voiries</u>	<u>46 110.00</u>	<u>40 995.83</u>	-
Tranche annuelle	127 781.00	102 737.13		DETR rue du Sang	27 712.00	27 712.40	
Rue du sang	85 000.00	113 770.20		Dot Solidarité Nationale	5 115.00		
Trx intempéries Peylou-Lavacant				Participation SDIS parking	13 283.00	13 283.43	
<u>Equipements Jeunes</u>	<u>18 000.00</u>	<u>1 996.80</u>	<u>16 000.00</u>	<u>Equipements Jeunes</u>			
Trx	8 000.00			Subv CAF			
Equipements Jeunes: jeux Villa, vitrine stade	10 000.00	1 996.80					

Dépenses imprévues		-	-				-
Travaux divers	102 244.97	-	-				
Opérations d'ordre		12 970.20		Opérations d'ordre	13 050.00	25 494.24	
Trx en régie: Aménagt stade	10 000.00	4 024.58		-		-	
				Dotat° amortissements	13 050.00	13 048.62	
moins value biens biens cédés		8 945.62		Cession broyeur+ pièce 32		12 445.62	
Opérations patrimoniales: régularisation Etudes	198 045.00	186 532.38	-	Opérations patrimoniales: Etudes	198 045.00	186 532.38	-
Remb Avances	32 400.00	32 400.00	-	Remb Avances	32 400.00	32 400.00	-
Intégration Etudes	165 645.00	154 132.38		Intégration Etudes	165 645.00	154 132.38	
TOTAL DEPENSES	3 458 126.87	2 850 306.63	392 174	TOTAL RECETTES	3 458 126.87	2 778 183.81	436 377

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 2 850 306,63 €. La cantine scolaire a été équipée d'armoires chaudes et froides, la construction de la salle de spectacle a été finalisée, même si la crise sanitaire nous a empêché de l'inaugurer et de l'ouvrir au public. Le rez-de-chaussée de la mairie a été réhabilité, ainsi que la voirie de la rue du sang. Les cheminements piétonniers aux entrées nord et sud du village ont été réalisés à la grande satisfaction des pavien, sans oublier l'esplanade de la nouvelle salle, entièrement réhabilitée et arborée.

Ce programme ambitieux a été rendu possible grâce à un subventionnement exceptionnel de la part de l'Etat, de la Région (avec laquelle le contrat « Bourg centre » a été signé) et du département.

Seul un déficit de 72 122.82 € a été constaté.

Monsieur le Maire quitte la salle pour qu'il soit procédé au vote.

Claudine CARAYOL fait procéder au vote :

CA de la ZAC de Fleurian : **Approuvé à l'unanimité**

CA du Lotissement Belvédère : **Approuvé à l'unanimité**

CA du Budget Principal **Approuvé à l'unanimité**

■ Affectation des résultats 2020 :

Les résultats du budget principal font apparaître un déficit cumulé d'investissement de 72 122.82 € et un excédent de fonctionnement de 113 929.65 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter les résultats comme suit : D'une part de reprendre le déficit cumulé d'investissement (c/ 001) de 72 122.82 € et d'affecter 159 209 € au c/1068 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement après prise en compte des restes à réaliser. Par ailleurs, il est proposé de reprendre l'excédent cumulé de fonctionnement au c/compte 002) pour : 310 000.59 €

Mise aux voix : **Approuvé à l'unanimité**

■ Vote des taux des taxes locales,

Il est proposé au Conseil Municipal de laisser inchangés les taux d'imposition 2021 comme suit :

✓ Foncier Bâti : 62.08%

✓ Foncier Non Bâti : 99.89%

Mise aux voix : **Approuvé à l'unanimité**

■ Subventions aux associations (Rapporteur : JM REGNAUT),

	Subv. 2020 versées	Demandes 2021	Votes 2021	Observations
A.D.D.A. 32	400 €		400 €	
Alegria Flamenca	300 €	400 €		
Amicale sapeurs-pompiers	2 500 €			
Assoc. développement soins palliatifs	100 €		100 €	
Association des parents d'élèves FCPE	300 €	600 €	100 €	
Association pour le don d'organes et de tissus humains	100 €		100 €	
Athlétic club auscitain	150 €			
Avenirs et Traditions	2 500 €	2 500 €	1 250 €	
Banque alimentaire	100 €		100 €	

Basket (JAP)	800 €			
Chambre des métiers	500 €			
Chasse	400 €			
Club 3e âge - Générations Mouvement	400 €	400 €		
Comité des fêtes	3 200 €			
Football	5 000 €	5 000 €	2 500 €	
Foyer rural	18 690 €	19 819.91 €	17 569 €	dont reversement entretien chemin randonnées Agglo 2219,91 €
Guidon Pavien	150 €			
Judo Club	900 €	1 000 €		
Les Fadas Gascons (300 € + 500 € exceptionnels)	1 000 €			
Ligue contre le cancer	400 €		400 €	
Ligue enseignement Gers - FALEP	250 €		250 €	
Pétanque (dont 300 € exceptionnels)	700 €			
Pluie de tissus	200 €	150 €		
Restaurants du cœur	100 €		100 €	
Téléthon (400 € + 100 € except)	500 €		500 €	
Trad'Envie	3 000 €	4 000 €		
Trail Course	500 €			
Volant club pavien	800 €	800 €		
Union nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapés Psychiques	100 €		100 €	
	44 040€	34 670€	23 469€	
Comité de Jumelage :	0 €	0 €		

Certaines subventions ne seront pas allouées en 2021 pour les associations n'ayant pas eu d'activité du fait de la crise sanitaire. Cette décision pourra être revue en cours d'année. Montant voté : 23 469€. Il a été acté que la dotation globale consacrée habituellement aux associations serait préservée au sein du budget.

*Mise aux voix : **Approuvé à l'unanimité***

- Vote des Budgets Primitifs et Budgets Annexes 2021 (ZAC de Fleurian, Lotissement Belvédère)

- ZAC de Fleurian

Prévision de vente du dernier lot restant plus une bande de terre à l'office de l'Habitat du Gers pour un total de 62 320 €. Une subvention d'équilibre de la commune de 15 030.41 € et le remboursement de l'annuité d'emprunt compléteront le financement de ce budget annexe.

*Mise aux voix : **Approuvé à l'unanimité***

- Lotissement Belvédère

Prévision de dépenses de 492 466 € pour finaliser l'aménagement du lotissement et régler les intérêts d'emprunt. Le financement de ces dépenses se réalise par la vente des premiers lots et une subvention d'équilibre de 60 000 € du budget principal.

A noter que la commercialisation du lotissement du Belvédère a été facilitée par une forte demande. Alors que la réception des travaux d'aménagement aura lieu dans quelques semaines, les 29 lots de particuliers sont d'ores et déjà retenus.

*Mise aux voix : **Approuvé à l'unanimité***

- Vote du Budget Primitif 2021 Général (Commune),

Fonctionnement :

BUDGET PRINCIPAL 2021 SECTION FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	PREVISIONS	RECETTES	PREVISIONS
CHARGES A CARACTERE GL	553 288.59	ATTENUATION DE CHARGES	52 989.00
CHARGES DE PERSONNEL	988 924.00	PRODUITS des SERVICES	158 500.00

CHARGES GESTION COURANTE	183 362.00	IMPOTS ET TAXES	1 281 113.00
ATTENUATION DE PRODUITS	22 501.00	DOTATIONS ET PARTICIPAT°	369 378.00
CHARGES FINANCIERES	50 000.00	AUTRES PRODUITS de GEST°	19 100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	78 531.00	PRODUITS FINANCIERS	716.00
DEPENSES IMPREVUES	97700	PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 191.00
TOTAL DEPENSES REELLES	1 974 306.59	TOTAL RECETTES REELLES	1 885 987.00
VIREMENT A SECTION INVEST	225 000.00		
DOTATION AMORTISSEMENTS	6 681.00	TRAVAUX EN REGIE	10 000.00
OPERATIONS de CESSION		OPERATIONS de CESSION	
		EXCEDENT FONCTIONNEMENT	310000.59
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	231 681.00	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	320 000.59
		EXCEDENT ANTERIEUR	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONT	2 205 987.59	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNT	2 205 987.59

Le BP 2021 est contraint en fonctionnement comme en investissement : Equilibré à hauteur de 2 205 987,59 €.

Les prévisions de charges de gestion courantes sont stabilisées par rapport au budget primitif 2020.

Afin de ne pas augmenter davantage la pression fiscale des paviers et malgré une épargne nette insuffisante, les taux d'imposition n'augmenteront pas en 2021.

Les seules évolutions à noter sont liées à des dépenses ponctuelles ou exceptionnelles : L'électrification de l'esplanade des salles à régler au SDEG pour 61 000 € et la subvention d'équilibre de 60 000 € décidée pour l'aménagement du lotissement du Belvédère afin de rendre plus attractif le prix d'acquisition des lots, notamment pour les primo accédants.

Investissement : Détaillé comme suit

BUDGET PRIMITIF
INVESTISSEMENT2
021 01/03/2021

DEPENSES							
INVESTISSEMENTS	RAR	PROPOSIT NILES	VOTE	FINANCEMENTS	RAR	PROPOSIT NILES	VOTE
DEFICIT INV 2020		72 122.82	72 122.82				
<u>Remboursements Empts</u>	-	<u>475 499</u>	<u>475 499</u>	<u>Empts Court terme</u>	-	-	-
Annuité d'Empts		129 000	129 000	Empt CT- TVA			
Rembourst Prets Zac Fleurian		46 499	46 499				
Remb Prêts Court terme		300 000	300 000				-
BATIMENTS/ MATERIELS/LOGICIELS	208 650	118 853	327 503.18	<u>Fonds Propres</u>	-	<u>676 866.00</u>	<u>676 866.00</u>
<u>Logiciels divers</u>	<u>2 000</u>	<u>1 400</u>	<u>3 400</u>	FCTVA		242 000	242 000
ordinateurs services techniques	2 000	700	2 700	Taxes d'aménagement		25 000	25 000
logiciels pack office S technique		700	700				
<u>Div Travaux et matériels</u>	<u>36 400</u>	<u>15 275</u>	<u>51 675.18</u>	EXCT Fonct 2020 capitalisé		159 209	159 209
Révision PLU- Avenants	4 400	904.18	5 304.18	Remb Empt V de G		8 157	8 157
Mise en sécurité Bâts SSI		3 420	3 420				-
Matériel Défense Incendie	3 500		3 500	Virement du Fonctionnem		225 000	225 000
Vestiaires Foot	1 000		1 000				-
Divers Matériels ST:			-	Cession terrain ZA+ krafteur		17 500	17 500
Buts foot seniors		1 351	1 351	<u>Subv Diverses</u>	-	-	-
défibrillateur		1 600	1 600		-	-	-
mur du cimetière		8 000	8 000				-

Etude rénov S Poly/ nacelle	6 000		6 000				
Chauffages S poly			-				
Matériel roulant (boxer Tolé)	21 500		21 500				
CLSH-Ecole- Cantine	---	45 428	45 428	CLSH-Ecole- Cantine	---	3 765	3 765
Cantine : groupe réfrigérant		26 706	26 706	Participat° V de G 36%		3 765	3 765
Divers matériels robots :		2 722	2 722				-
Remplacement Chaudière		16 000	16 000	DETR			-
01 Salle de Spectacles	12 000	5 250	17 250	01 Salle de Spectacles	51 580	-	51 580
Finition Salle	12 000	5 250	17 250	Subvt Région	30 000		30 000
			-	CD Ctt de Developpt	21 580		21 580
02 Rénovation Mairie	5 100	---	5 100	02 Rénovation Mairie	---	-	-
Finition Mairie	5 100		5 100				-
Verrière			-				
Redynamisation Bourg	107 350	23 500	130 850	Redynamisation Bourg	179 660	-	179 660
Finition 32	107 350	23 500	130 850	DETR solde	119 687		119 687
			-	Subv Région	59 973		59 973
Réqualificat° Place Mairie		28 000	28 000	Réqualificat° Plce Mairie		8 570	8 570
Autocom wc + Perron parkings mairie		28 000	28 000	DETR 30% DPT DDR		8 570	8 570
							-

DEPENSES

INVESTISSEMENTS	RAR	PROPOSIT NLLES	VOTE	FINANCEMENT	RAR	PROPOSIT NLLES	VOTE
Aménagt Square + contref Eglise	45 800	-	45 800	Aménagt Square + contref Eglise	14 550	15 589	30 139
aménagemt square	41 000		41 000	DETR	14 550		14 550
Esp Publ: 15 corbeilles	4 800		4 800	Région		15 589	15 589
VOIRIE - PLANTATIONS - PLUVIAL	167 524	135 199	302 723	VOIRIE	190 587	58 000	248 587
Réserve Foncière:	44 000		44 000	Entrée Nord	190 587	58 000	248 587
Entrée Nord	123 524	3 843	127 367	DETR 2018 - 2020	76 324		76 324
Finitions	42 700	3 843	46 543	DETR - 2021		58 000	58 000
Trx complémentaires	80 824		80 824	Subv Région	114 263		114 263
Autres Voiries	---	131 356	131 356		---	-	-
Tranche annuelle		130 000	130 000				
Signalisation rue du sang		1 356	1 356				
Equipements Jeunes	16 000	2 000	18 000	Equipements Jeunes			
Trx	16 000	2 000	18 000	DETR			
Equipements Jeunes			-	Région			
Travaux divers		-	-				
Opérations d'ordre							
Trx en régie:	-	10 000	10 000	Opérations d'ordre	-	6 681	6 681
				Dotat° amortissements		6 681	6 681

Op patrimoniales: régul Etudes	-	-	-	Op patrimoniales: régul Etudes	-	-	-
TOTAL DEPENSES	392 174.00	813 674.00	1 205 848.00	TOTAL RECETTES	436 377.00	769 471.00	1 205 848.00

La section d'investissement marque le pas par rapport aux exercices précédents.

Outre le remboursement des prêts à court terme contractés pour financer les investissements structurants réglés en 2019 et 2020, l'école maternelle sera dotée d'une nouvelle chaudière, la fin de la réhabilitation d'un immeuble face à la Mairie permettra de reloger le bureau de tabac et de réaliser un logement supplémentaire donnant sur la place des Carmes. Des travaux de voirie, l'embellissement du square du monument aux morts ainsi que le début de la réhabilitation de la partie sud de la place de la Mairie compléteront les investissements.

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 1 205 848€.

Les fonds propres financent presque exclusivement le remboursement de l'annuité d'emprunt et les prêts relais. L'encaissement des soldes de subventions et du FCTVA complète les recettes d'investissement.

*Mise aux voix : **Approuvé à l'unanimité***

4 – Marchés publics : (rapporteur Jacques GABRIEL)

- *Travaux de réhabilitation du n°32 rue d'Etigny*

Lot n°7(électricité) : avenant n°3

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer un avenant au lot n° 7 du marché de travaux pour la réhabilitation d'un immeuble au n°32 rue d'Etigny avec le titulaire, l'entreprise MARSOL ELECTRICITE (32 000 AUCH).

Avenant n°3 pour un montant de 238,67€ H.T. soit 286,40€ T.T.C (TVA 20%) pour la mise en place d'un interrupteur de coupure « pompier », à la demande du maître d'ouvrage

Du fait du présent projet d'avenants, le montant du lot n°7 se trouvera porté à la somme de :

• Montant H.T. de l'acte d'engagement initial :	13 517,11 €
• Montant H.T. de l'avenant 1 (radiateur supp) :	+ 232,57 €
• Montant H.T. de l'avenant 2 (sonnette entrée TABAC): +	331,57 €
• Montant HT de l'avenant 3 (coupure pompier):	238.67 €
Soit un total H.T. de	14 319,92 €
T.V.A. 10 et 20%	2141,18 €
Nouveau montant T.T.C. du marché	16461,10 €

Le nouveau montant du marché public, après la prise en compte de l'avenant est fixé à **14 319,92 €HT** soit **16461,10€ TTC**, soit une augmentation induite par le total des avenants de 5.939% du montant du marché initial du lot n°7.

*Mise aux voix : **Approuvé à l'unanimité***

5 – Personnel communal : renouvellement de la délibération autorisant le remplacement temporaire d'agents de la collectivité (Rapporteur : JM BLAY)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la faculté de recruter des agents non titulaires pour assurer le remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels en application de l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée.

Ainsi, les agents susceptibles d'être remplacés sont dans l'une des situations suivantes :

- autorisés à exercer leurs fonctions à temps partiel,
- indisponibles en raison d'un congé :
 - annuel,
 - de maladie (ordinaire, grave ou longue maladie),

- de longue durée,
- de maternité ou pour adoption,
- d'un congé parental ou d'un congé de présence parentale,
- d'un congé de solidarité familiale
- d'accomplissement du service civil ou national, du rappel ou du maintien sous les drapeaux ou de leur participation à des activités dans le cadre des réserves opérationnelles, de sécurité civile ou sanitaire
- ou en raison de tout autre congé régulièrement octroyé en application des dispositions réglementaires applicables aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.

Cette faculté est actuellement possible en vertu d'une délibération du 20 juin 2012.

Monsieur le Maire propose au Conseil de renouveler cette délibération.

Il précise également que pour ces motifs, les contrats sont établis pour une durée déterminée et renouvelés, par décision expresse, dans la limite de la durée de l'absence du fonctionnaire ou de l'agent contractuel à remplacer. Ils peuvent prendre effet avant le départ de cet agent.

Il propose d'ouvrir au budget, les crédits nécessaires au paiement de cette catégorie de personnel. Il demande l'autorisation de recruter, en fonction des besoins énumérés ci-dessus et dans la limite des crédits votés, des agents non titulaires.

*Mise aux voix : **Approuvé à l'unanimité.***

6-Domaine.(Rapporteur : Jacques FAUBEC)

■ Rue du sang : modification de la délibération d'acquisition

Par délibération du 28 mai 2019, le Conseil municipal a autorisé l'acquisition de parcelles en vue du classement de voies privées dans le domaine public. Il s'agit de parcelles constituant le bout de la rue du Sang (BS 269 et BS 270) mais également quelques trottoirs ou délaissés de voirie situés rue Saint Agne (BO 58, BS 26), et Lamartine (BS 26, BS 268).

Monsieur FAUBEC, rapporteur, indique qu'il convient de :

- fixer une valeur, même symbolique pour ces parcelles (1€ au lieu de la gratuité) afin de sécuriser juridiquement l'acquisition par la Commune,
- de modifier la qualité du représentant de la commune autorisé à signer l'acte en la forme administrative : Jacques FAUBEC, 2^{ème} adjoint (au lieu de 1^{er} adjoint).

<i>Nom actuel du propriétaire</i>	<i>Numéro cadastral des parcelles à acquérir</i>	<i>Adresse parcelles</i>	<i>Superficie parcelles</i>	<i>Coût acquisition</i>
<i>Jean-Louis PELLEFIGUE</i>	<i>BO 58</i>	<i>Rue Saint-Agne</i>	<i>240</i>	<i>1€</i>
<i>Lucien GARNIER</i>	<i>BS 26</i>	<i>Rue Saint-Agne</i>	<i>10</i>	
<i>Gilbert LACARCE</i>	<i>BS 268</i>	<i>Rue Lamartine</i>	<i>58</i>	
<i>Marthe DUBORD Jean-Pierre BOUÉ Françoise DUBORD Michel DUBORD Annie DUBORD</i>	<i>BS 269</i>	<i>Rue du sang</i>	<i>463</i>	
<i>Marthe DUBORD Jean-Pierre BOUÉ Françoise DUBORD Michel DUBORD Annie DUBORD</i>	<i>BS 270</i>	<i>Rue du sang</i>	<i>168</i>	

Les frais relatifs à ces transactions seront à la charge la commune de Pavie, acquéreur.

Mise aux voix : **Approuvé à l'unanimité**

- Rue Flandres Dunkerque : acquisition de plein droit (bien sans maître)

Il s'agit de la régularisation de la propriété de la rue Flandres Dunkerque. En effet, cette rue en impasse qui dessert le lotissement privé édifié par M. ROQUES dans les années 80 n'a jamais fait l'objet d'une rétrocession à la commune alors même que celle-ci en assure l'entretien depuis de nombreuses années.

L'article L 1123-2 du CG3P (Code général de la propriété des personnes publiques) permet à une commune de se porter acquéreur d'un bien sans maître sur son territoire lorsque ce bien était détenu par un propriétaire décédé depuis plus de 30 ans et dont les héritiers n'ont pas accepté la succession (expressément ou tacitement) durant cette période.

Le propriétaire actuel de la parcelle cadastrée BP 140, d'une contenance de 1 809 m² constituant la rue Flandre Dunkerque est M. ROQUES Ismaël, décédé depuis plus de 30 ans.

Il est proposé de procéder à l'acquisition de plein droit selon la procédure d'acquisition de bien sans maître.

Cette prise de possession sera ensuite constatée par un procès-verbal affiché en mairie selon les modalités de l'article L 2131-1 du CGCT, et donnera lieu à une publication au fichier immobilier.

Mise aux voix : **Approuvé à l'unanimité**

7 – Lotissement Belvédère - Vente du lot n°28 (Rapporteur : Jacques FAUBEC)

Pour le Lot n°28 : désistement de M. LAFFORT Vincent au profit de Pauline GONZALES et Guillaume DAMIAU 32300 MIRANDE

Mise aux voix : **Approuvé à l'unanimité**

8 - Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23 h 30.